

BREVES MEJANNAISES

Janvier 2016

Mairie de Méjannes-le-Clap – 30430 Méjannes-le-Clap

Tel: 04 66 24 41 19 - Fax: 04 66 24 47 54

www.mejannesleclap.fr - www.facebook.com/mejannesleclap

Sommaire

Etoile de Bessèges	3-5
Etat - Civil et CCAS	6
Station touristique	7
Travaux RD 167	8-9
Fêtes de fin d'année	10-11
Enfance jeunesse	12-13
Environnement	14
Cadre de vie	
Recensement	15



Des articles et des photos dans ces brèves ont été repris de la Tribune du Clap.

Merci pour la qualité de leur travail !

La compilation des articles 2015 est disponible chez Salto. Place aux Herbes 9h30 à 12h00 du lundi au vendredi



Chères Méjannaises, chers Méjannais,

Au terme de cette année 2015, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos proches.

J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre commune.

Je veux, à cette occasion, remercier nos employés communaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune (service administratif, service technique, école, poste), sans oublier les employés de l'Office de Tourisme.

Je leur exprime notre reconnaissance.

J'exprime ensuite toute ma reconnaissance à nos associations et à nos bénévoles dont les initiatives animent notre commune. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants.

Je salue aussi l'implication des élus, des membres du CCAS, et des commissions extra-municipales, pour leur engagement au quotidien. Ils m'accompagnent pour relever les enjeux de notre commune (reclassement en commune touristique, amélioration du cadre de vie, renforcement du lien social...). L'année 2015 fut chargée, et de nombreux projets ont vu le jour.

L'année 2016 s'annonce tout aussi riche. Je vous remercie de croire en nos projets et de nous avoir fait confiance. Soyez assurés que celle-ci est le moteur de notre motivation.

Ce bulletin relate l'ensemble de notre actualité et des décisions prises par le conseil municipal sur le dernier trimestre 2015, bien sûr, si vous souhaitez de plus amples informations sur certains dossiers, n'hésitez pas à contacter la mairie ou prendre rendez-vous avec moi-même ou mes adjoints.

Je suis à votre disposition.

Il me reste à vous souhaiter une très belle et heureuse année 2016. Jérôme BASSIER Maire de Méjannes-le-Clap



MAIRIE:

Ouvert du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 Tél: 04.66.24.41.19 Fax: 04.66.24.47.54 mairie.mejannesclap@orange.fr www.mejannesleclap.fr

www.facebook.com/mejannesleclap **Permanence URBANISME:** Mardi de 13h à 18h Avec Mme COLONNA

OFFICE DE TOURISME:

Ouvert du lundi au vendredi Jusqu'au 1er mars de 9h00 à 12h00 Tél: 04.66.24.42.41

Fax: 09.71.70.35.52 www.tourisme-mejannes-le-clap.com otmejannesleclap@orange.fr

CABINET MEDICAL Horaires d'hiver

Dr ALQUIER: mercredi de 18h à 19h Sur RDV-04.66.81.56.52

ECOLE: 04.66.24.49.41

CANTINE/GARDERIE: 04.66.83.63.04

CENTRE AERE:

deparis.samy@yahoo.fr—06.23.41.57.73 **AGENCE POSTALE:**

> 04.66.30.19.36 Ouvert:

Lundi: 9h00 à 12h30

Du mardi au vendredi: 9h00 à 12h00

Samedi: 9h30 à 12h00



MEJANNES LE-CLAP,

Le 20 janvier 2016

Information aux Méjannais

Objet :course cycliste de l'Étoile de Bessèges Nos Réf. : JB/PL/MB/01

Madame, Monsieur,

La commune de Méjannes-le-Clap accueillera le jeudi 4 février 2016 la 46ème édition de « l'Étoile de Bessèges » avec l'arrivée de la 2^{ème} étape devant la mairie et un circuit final de 5 tours.

Cette manifestation sportive de niveau international est un événement majeur pour notre commune et rassemblera un grand nombre de spectateurs amoureux du vélo. Cette épreuve aura un fort impact médiatique et offrira de nombreuses retombées pour notre village.

S'appuyant sur les arrêtés préfectoraux et municipaux, des règles de sécurité seront appliquées durant l'épreuve. Ainsi les véhicules ne pourront emprunter que partiellement dans la journée la route départementale 167 qui traverse l'agglomération. L'école restera fermée toute la journée par arrêté municipal.

Pour le bon déroulement de l'épreuve, des restrictions de circulation et de stationnement seront donc appliquées durant l'épreuve de 8H00 à 19H00 entre les intersections de la départementale avec la route de Genèse et la rue du champ de Mars.

Nous comptons sur votre civisme pour que les règles de sécurité inhérente à ce type d'organisation soient respectées mais aussi sur votre compréhension pour la gêne occasionnée durant la journée.

Je vous invite à l'apéritif qui suivra la remise des prix, et qui se tiendra à la salle des fêtes à partir de 17h30 en présence d'anciens champions cyclistes.

J'espère que vous viendrez nombreux sur le circuit encourager les coureurs (arrivée prévue 15h30).

Sportivement,

Le Maire

Jérôme BASSIER

Page 4 ÉTOILE DE BESSÈGES

Le jeudi 4 février, la deuxième étape de la célèbre course cycliste "l'Etoile de Bessèges" fera son arrivée sur la départementale bordant la mairie de Méjannes. Les coureurs, partis de Nîmes, arriveront par la route de Goudargues, puis feront 5 fois les 7 kms du tour du plateau de Méjannes. C'est donc entre 15h30 et 16h30 que les Méjannais et autres amateurs de cyclisme pourront voir passer 5 fois les coureurs de cette première épreuve du calendrier Protour 2016.

La Communauté de Communes Cèze Cévennes (implication financière de 20000 €) et la Municipalité (délibération pour la réfection d'un petit tronçon de route pour 2 500€) permettent ainsi la valorisation de Méjannes-le-Clap et de son plateau. Cet événement a en effet un retentissement national et international dans les médias sportifs!

De nombreuses animations vont s'organiser autour de cet événement sportif majeur. Elles seront mises en place par l'équipe municipale en lien avec certaines associations et la commission « enfance-jeunesse ».

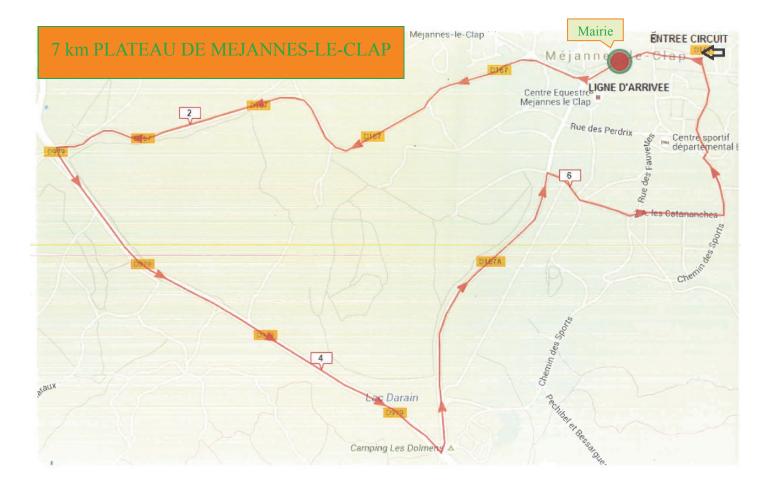
Pour remercier la population et l'associer à cette fête cycliste, la Mairie offrira un apéritif convivial après la course, ce qui permettra aux Méjannais(es) de retrouver d'anciens champions.



Des déviations de circulation seront mises en place pendant 2 heures. La crèche fermera ses portes à 12h30 et l'école restera close toute la journée (sur arrêté municipal et avec accord de l'inspection académique).

Nous vous attendons nombreux pour cet évènement.

Plus d'infos: http://www.etoiledebesseges.com/



2ème étape MÉJANNES-LE-CLAP VILLAGE D'ARRIVÉE

De nombreuses animations autour du vélo toute la journée

De 9h à 11h30 : Mairie

Ateliers de création de déguisements (tee-shirt, lunettes...) et de décoration sur le thème du vélo en vue du carnaval de l'après-midi.

De 11h à 17h30 : parking mairie

Village d'animations, avec la Française des Jeux, France Bleu, village des coureurs (18 autobus des équipes)

Possibilité d'échanger ou de voir les entraînements/échauffements. Animations des associations.

14 h 30:

Démonstration « step » et de country

14h45:

Rassemblement pour le défilé des vélos décorés.

15h00:

Départ de la parade. Présence des créatures vénitiennes.

15h30:

1er passage des coureurs Les coureurs réaliseront 5 boucles d'environ 7kms sur le plateau (environ 40 min). L'arrivée se fera en face de la Mairie sur la D167.

Buvette et restauration sur place : boissons chaudes, crêpes, gâteaux, barbe à papa ...

Avec la participation de l'ALSH et des associations :

AFR Culottes Courtes, Clap Club, Mi-laine mi-Coton, Capucine Raconte,

MC Country Clap, Naturofil,

Renseignements au 04 66 24 42 41



Naissances:

 BELLOTTO Mathilde
 17/01/2015

 PAGES Swan
 20/04/2015

 MULLER Ewen
 06/05/2015

 DESCAMPS Louane
 30/05/2015

BARBARINO DIAZ Louna 06/07/2015 **REGIS** Amelia 13/08/2015

 MERLIN Zoé
 07/12/2015

 ET TAZI Dina
 08/12/2015

 VELAY SOUSTELLE Eloïse 09/12/2015

ALLAVENA VELAY Louna 16/12/2015

Mariages :

VAN THOURNOUT Murielle et MARTIN Pierre

le 09/05/2015

VALENTIN Claire et AUTISSIER Thierry

le 14/09/2015

DELAHAYE Christelle et **VOCANSON** Rodolphe

Le 12/09/2015

CARLINO Marjorie et **FOURNIER** Benjamin

le 17/10/2015

TORRES DEL MONTE Daniela et MOREAUX Rudy

le 31/12/2015

Décès :

CHARLEY Claude 11/05/2015 DROULEZ Patrick 17/12/2015 GILLES Marie Rose 14/01/2015

DEPART EN RETRAITE

Mercredi 30 décembre, collègues et élus des différentes municipalités se sont réunis pour fêter le départ en retraite de Claude Barnouin.

Trente quatre ans de bons et loyaux services à la mairie de Méjannes-le-Clap où elle a œuvré dans différents domaines : administratif, état civil, laboratoire de langue créé par Mr Beau (en tant que professeur d'anglais), Office de Tourisme, bibliothèque, pour finir sa carrière à l'urbanisme.



Passionnée de patrimoine et d'histoire locale, c'est une "mémoire du village" qui s'en va, mais qui, nous l'espérons, ne manquera pas de venir nous rendre visite. Belle retraite à Claude.

Qu'elle profite bien de ses temps libres et de ses projets de jardinage!

REPAS DES AINES

Une soixantaine de Méjannais seniors ont partagé un très bon repas offert par la mairie et ils ont dansé sur la musique et les chansons de l'orchestre "Jean Pierre Variété". Cette année, le repas des aînés s'est déroulé dans la salle du restaurant de VVF. Toutes et tous ont apprécié la salle moins sonore et plus conviviale que la salle des Fêtes de la Mairie.

Un excellent moment partagé!



CCAS

Visites:

Pour éviter l'isolement, les membres du CCAS visitent régulièrement les anciens, cet échange est fortement apprécié et sera reconduit.

Télé-assistance :

Le CCAS a signé une convention avec Présence 30 pour pouvoir proposer la télé-assistance aux personnes qui en ont besoin. La téléassistance permet de continuer à vivre seul chez soi avec une certaine tranquillité d'esprit.

Ce service relie les personnes âgées, handicapées ou malades à un réseau de solidarité et de services d'urgence pour un secours immédiat et approprié : d'une simple pression sur le bouton déclencheur, l'appel est dirigé vers une centrale d'écoute. L'opérateur apporte la réponse adaptée. Il prévient le réseau de solidarité et si besoin le médecin ou les services d'urgence.

Le coût mensuel de l'abonnement est de 19,29€. Des aides peuvent être attribuées par certains organismes (Conseil départemental...). Le CCAS a décidé de prendre en charge 50% du montant restant à payer par les bénéficiaires (pour les personnes méjannaises non imposables).

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

Lien intergénérationnel :

Pour les fêtes de fin d'année, les enfants de l'école ont confectionné des photophores qu'ils ont offerts avec des papillotes aux habitants les plus âgés.

De nouvelles idées sont en cours de développement en partenariat avec la commission enfance-jeunesse d'ici Noël 2016.



RECLASSEMENT DE LA STATION

Enclenché en 2015, suite à la décision du conseil municipal du 23 février 2015, le montage du dossier de reclassement du village en Station de Tourisme sera, encore en 2016, au centre du travail de la municipalité.

Grâce à ce label d'excellence, (que Méjannes a obtenu dès sa création au tournant des années 70) l'État accompagne les communes qui s'engagent à s'organiser pour faire croître une économie locale basée sur le tourisme et améliorer l'accueil des visiteurs de la station. Concrètement, l'État accorde des avantages techniques et financiers aux villes et villages classés, selon leurs spécificités (environ 500 communes en France et 4 dans le



Au printemps 2015, les élus ont donc choisi le cabinet Mission Tourisme qui aidera la municipalité dans la démarche jusqu'au dépôt du dossier auprès des services de l'État, au **3ème trimestre 2016.**

En s'appuyant sur la liste des critères de classement, un état des lieux a été réalisé au cours de l'été 2015. Il a permis d'établir les actions prioritaires à mener pour répondre au mieux au cahier des charges (positionnement stratégique, classement des structures d'accueil, développement du programme d'animations, accessibilité et respect des normes de sécurité et hygiène).

À l'automne 2015, les élus se sont réunis avec les chefs de plusieurs services du Conseil départemental (propriétaire d'une grande partie de la commune, et donc forcément impliqué), pour définir les modalités d'un travail commun sur ce dossier. À la suite de la rencontre un comité de suivi a été mis en place. Il se réunira régulièrement, à partir du 14 janvier 2016.

Les étapes à concrétiser pour 2016 restent l'amélioration de la signalétique de circulation, le classement de l'OT en catégorie 1, le renforcement de l'offre d'animation (hors saison), l'optimisation de la mise en valeur et de l'entretien des espaces publics. Nous communiquerons régulièrement sur ce dossier au cours de l'année 2016, ainsi que sur l'implication de tous les acteurs publics ou privés qui travaillent à son aboutissement.

LICENCE DE SPECTACLES

La richesse et la variété de l'offre d'animation culturelle et sportive font partie des critères incontournables d'une station classée. Afin de mettre en œuvre cette exigence, la municipalité a du se mettre en conformité au regard de la législation du spectacle. En effet, les organisateurs de spectacles vivants doivent détenir une autorisation particulière d'exercer, délivrée selon des conditions et pour une durée précise.

À ce titre, la commune a fait l'acquisition d'une licence 1, concernant les lieux de spectacle tels que la salle des fêtes, qu'elle gère et met à disposition de l'Office de Tourisme, des associations, ou des prestataires privés.

Cette licence a nécessité la formation spécifique d'un personnel municipal, David Letendre, qui devient le référent local en matière d'information sur la sécurité des spectacles.

De son côté, l'Office de Tourisme a parallèlement obtenu les licences 2 et 3 d'organisateur de spectacle qui lui permettent d'accroitre l'offre de spectacles vivants et d'animations proposée aux habitants, comme aux visiteurs du village.

Sans ces diverses licences, le nombre de manifestations aurait été limité à une dizaine de prestations par an, tous organisateurs confondus (associations, privés, ou OT). Ce qui était très en deçà de ce que nous faisions et de ce que nous proposons de faire à l'avenir.

DECATHLON



Comme annoncé lors des vœux du maire, l'enseigne Décathlon ouvrira ses portes du 28 mai 2016 au 04 septembre 2016. C'est une grande première pour notre station touristique, les produits pour amateurs et professionnels seront disponibles pendant plus de 3 mois. Les efforts de la municipalité afin d'attirer de nouveaux investisseurs, avec des solutions innovantes portent leurs fruits.

ROUTE DÉPARTEMENTALE 167 : AVANT-APRÈS



Mars 2015 : début des travaux de la départementale 16 mars : suppression de la haie de conifères



Décembre 2015 : réalisation des parterres



Ancien parking devant Utile

RD 167 : 2ème tranche de travaux.

Outre la mise en conformité des ronds-points et l'aplanissement de la route devenue dangereuse du fait des énormes bosses occasionnées par les racines des pins pignons, c'est la volonté de la Municipalité (nouvelle et ancienne) et de la DTTM (ancienne DDE) de ralentir la vitesse des voitures lors de leur passage dans Méjannes pour garantir la sécurité des piétons qui a prévalu. Une autre préoccupation a été de mettre en évidence l'entrée du village (au niveau du puits en pierre) et de créer une vue sur l'entrée de la Place aux Herbes. La haie cachait complètement le village et nombre de



Muret en pierres pour amener à l'entrée principale de la place aux Herbes



L'intersection du mas du Chêne avec sa priorité à droite



Juin 2015 : Fin des travaux de l'entrée principale



Accès au parking devant l'Office de Tourisme



Route dangereuse due aux racines des pins pignons (coupés en février 2015)

visiteurs cherchaient désespérément le centre du village et ses commerces.

Un système d'arrosage souterrain a été mis en place par les services techniques lors de la réfection de la route. Les bacs en métal marqués « Méjannes-le-Clap » (installés rue du Champ de Mars par Méjannes Environnement) ont été placés devant l'entrée principale de la place aux Herbes et sur l'esplanade de la mairie.

Des plantes y seront bientôt installées. Le printemps donnera la dernière touche à l'embellissement de cette partie du village.



Le rond-point sera achevé fin janvier 2016



Esplanade en béton désactivé - Fermeture de l'accès parking



Décembre 2015 : plantation des arbres le long de la départementale



La mairie avant les travaux



Esplanade agrandie en bêton désactivé - Ajout d'un panneau patrimoine

Estimation du coût total des travaux :

(2ème tranche de travaux)

869 270 € TTC

Subventionnés à hauteur 70 % environ.

Les chiffres définitifs vous serons communiqués lors des prochaines brèves.

Dans la salle des fêtes

Marché de Noël

L'accueil Méjannais a organisé son traditionnel **marché de Noël** avec 40 stands variés : confitures, tableaux de sable, santons, bijoux, aquarelles... étaient à l'honneur. Un immense stand de livres d'occasion tenu par l'association des Amis de la Bibliothèque a également permis de récolter des fonds pour le **Téléthon**.

La messe de Noël

Plus de 350 personnes sont venues de Méjannes, des villages voisins, voire même d'assez loin pour participer à une belle veillée de Noël avec messe, placée en plein après midi! Le père Jean-Luc Gébelin était accompagné des Méjannais bénévoles qui interprétaient les personnages de la crèche, d'une petite fille "Jésus" et du groupe de musique occitane "Tendaïre".

Réveillon de la Saint Sylvestre

L'association « ACCCUEIL MEJANNAIS » qui fêtera ses 32 ans d'existence en 2016, a organisé son traditionnel réveillon dans la salle des fêtes. Il a rencontré un grand succès et fut très apprécié par les participants.

Une galette des rois a également réuni beaucoup de Méjannais le mercredi 13 janvier.

Contact: Patricia LAIGNEAU- 06 14 33 42 24



Sur la place aux Herbes

Le 9 décembre, la commune de Méjannes a organisé sa deuxième édition des illuminations de Noël intitulée :

Noël en folie.

Au programme de cette après-midi ensoleillée: batucada, ateliers créatifs, chorale, conte, sculpture sur ballons, marché de Noël, maquillage, jeux à la ludothèque, goûter, décoration du sapin géant et illumination...

Petits et grands se sont retrouvés sur la place aux herbes dès 15h, et ont déambulé d'une activité à l'autre jusqu'à l'illumination du sapin à 18h.

Les familles ont pu partager de beaux moments, et la foule encore plus nombreuse que l'année précédente a animé le cœur du village. Une belle réussite. La mairie projette donc une troisième édition avec encore plus de surprises.



Un grand merci aux bénévoles et associations qui ont travaillé main dans la main pour faire de cette demi-journée un moment unique et chaleureux à la veille des fêtes de fin d'année!

Merci aux personnes qui ont ramené de bons gâteaux maison, à Karine Brocher pour le maquillage, à Aude Martin pour ses contes, à Colette Fayard (de l'école de musique Sol en Cèze) pour la direction de la batucada (cloche, percussions, chants), aux associations Capucine Raconte pour le modelage de ballons et à son clown haut en couleurs et en rires, au Clap Club pour la tenue du marché de Noël et de son chocolat chaud revigorant, aux Culottes Courtes pour le goûter et l'atelier créatif qui a permis aux enfants de confectionner des étoiles pour le sapin de Noël.

Enfin, bravo aux enfants qui ont longuement travaillé à l'école pour préparer les chants de la chorale. Lors des activités périscolaires, guidés par les animateurs municipaux très investis, de belles décorations pour le marché de Noël et pour le sapin ont vu le jour.

À la crèche

L'association Famille Rurales Les Culottes Courtes a proposé, mercredi 11 décembre 2015, un spectacle de Noël d'environ 1h.

En partenariat avec la commune, l'après-midi, l'association a animé un atelier créatif et offert un goûter aux enfants pendant la décoration du sapin.

Le vendredi 18 décembre dès 15h30, le papa Noël est venu avec une hotte remplie de cadeau. Chaque enfant de la crèche est reparti avec son jouet (la mairie de Méjannes avait voté une

enveloppe de 15 euros par enfant méjannais, l'association a complété). Un grand goûter a permis de réunir parents, enfants et personnel de la crèche.



À la ludothèque

Beaucoup trop de cadeaux sont abandonnés dans les placards, faute de notices ou de guides accessibles pour les enfants. C'est pourquoi un SAV du père Noël a été organisé sous l'impulsion d'un papa bénévole et de M. Deparis (directeur ALSH). Les familles ont pu comprendre comment

jouer à leur jeu de société, ou comment faire fonctionner les jeux éducatifs.

Moment convivial et gratuit organisé lors des permanences ludothèques de janvier, qui sera reconduit en janvier 2017.



Dans la chapelle

Une crèche et un village provençal

ont été inaugurés par "les InKorrigibles" dans la chapelle le 12 décembre. A droite en entrant, la nativité, la Camargue, le port de pêche et la

poissonnerie. A gauche, les paysages provençaux montrent des scènes de la vie traditionnelle. Une visite magique qui a permis à plus de 500 personnes de toute la région de découvrir notre belle chapelle!



À l'école

Vendredi 18 décembre, veille des vacances de Noël, toute l'école était en fête. Après une visite du Père Noël, les élèves ont participé à des ateliers récréatifs tenus par des parents volontaires. Au programme : fabrication de bouchées au chocolat, contes en lumière noire, création de cartes de vœux, jeu de l'oie géant, photos déguisées, chasse au trésor, memory, jeu de Kim...

L'après midi, petits et grands ont assisté à un spectacle de marionnettes « Le loup qui voulait manger le Père Noël et la vilaine sorcière Crado Beurk ». La journée s'est terminée par un délicieux goûter et une petite boum. Merci aux enseignants pour ce gros travail de

préparation, aux parents bénévoles et à l'équipe d'animateurs de l'ALSH pour l'aide apportée.

La mairie de Méjannes-le-Clap a voté en conseil municipal une enveloppe de 10 euros par enfant méjannais pour faire un cadeau de Noël collectif. Du sable a été acheté pour les bacs à sable de la cour des maternelles. L'association Clap Club est chargée de commander des kits de jardiniers qui permettront aux élèves d'embellir la parcelle des jardins collectifs au printemps. La mairie de Rochegude a également participé au financement pour les 6 enfants Rochegudiens scolarisés à Méjannes.







Commémoration 11 Novembre

Les enseignants de l'école de Méjannes ont préparé leurs élèves à cette cérémonie du 11 Novembre. Lors de ce moment de souvenir et d'hommage, ce mardi 10 novembre, Fabrice Verdier, notre député, Jean-Pierre De Faria, maire de Saint Ambroix et Jérome Bassier, maire de Méjannes, se sont adressés simplement aux enfants en accompagnant le dépôt de gerbe au monument aux morts. Ils ont expliqué le sens de ce geste, la présence des porte-drapeaux. Après la minute de silence, les enfants, colombe au poignet, ont fait une grande ronde sur un chant de paix avant de chanter la Marseillaise.

Puis de retour en classe, ils ont échangé avec les élus sur le thème de la laïcité et de la fonction de député.

Belle initiative positive qui s'inscrit tout à fait dans les nouveaux programmes d'instruction civique.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : zoom sur le centre aéré

Bilan des vacances de la Toussaint :

Après 6 jours d'ouverture non consécutive sur les deux semaines de vacances de la Toussaint, le bilan du centre de loisirs est très satisfaisant, beaucoup de retours positifs de la part des parents et aussi des enfants accueillis. L'équipe d'animation a été ravie d'accueillir une partie des enfants résidents de Méjannes et même quelques-uns en vacances dans leur famille.

Une bonne entente entre les différentes tranches d'âge n'a pu qu'améliorer le séjour.

Les activités comme le land-art, la fabrication de pain artisanal ou la découverte de jeux traditionnels en bois ont su plaire aux petits et grands.

Ouverture du centre aéré pour les vacances d'HIVER du lundi au vendredi :

du lundi 22 février au 4 mars de 8h15 à 18h15

Lieu: salle garderie Ecole Marie Martin

C'est dans une même optique que le centre ouvre ses portes à vos enfants pour les vacances d'hiver.

Le futur programme et planning de nos journées seront disponibles d'ici peu.

Dans les grandes lignes, le projet d'animation sera constitué de la découverte de la citoyenneté, l'écologie et la pratique de nouvelles activités sportives.

Les parents devront fournir le repas du midi (pique-nique) et si possible le temps du repas se fera en garrigue accompagné de contes, temps calme et jeux en forêt.

Quelques sorties sont prévues telles qu'une journée à la ferme pédagogique, 2 journées éco-citoyennes (épouvantail, land-art, tri de déchets...), la décoration des jardins familiaux et nous l'espérons une journée de découverte de l'escalade à Espace Gard Découvertes.

Pour toutes informations, les bulletins d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la mairie ou directement à l'école Marie Martin auprès du directeur de l'ALSH: M. Deparis Samy.

Tel Mobile: 06.23.41.57.73 - Mail: Deparis.samy@yahoo.fr

Documents à fournir lors de l'inscription : tableau des jours de présence avec les horaires d'arrivée et de départ.

Pièces complémentaires à fournir (si elles n'ont pas déjà été données lors de l'inscription périscolaire pour l'ALSH):

- Fiche de renseignement
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle
- Justificatif de coefficient familial CAF (si inférieur ou égal à 700€)
- Copie des pages vaccination du carnet de santé de l'enfant

INSCRIPTION
DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (petites vacances)

Les tarifs de l'accueil journalier des 3-16 ans méjannais et/ou inscrits à l'école de Méjannes sont modulés en fonction de 4 critères

CRITÈRES

Habitant de Méjannes

Scolarisé à l'école de Méjannes

Coefficient familial inférieur ou égal à 700 euros

2 enfants ou + de la même famille inscrits sur l'accueil extrascolaire

Nb de critères	Tarifs/enfant
1	6€
2	5€
3	4€
4	3€

Comité de pilotage « enfance - jeunesse »

Egalité des chances, vivre ensemble, respect de l'environnement sont les grands principes qui orientent la réflexion de cette commission. Les élus de Méjannes ont souhaité davantage de cohérence sur l'ensemble des temps de l'enfant de la crèche à l'âge adulte, avec la volonté de créer des évènements intergénérationnels. Les objectifs généraux à atteindre dans les 4 années restantes du mandat sont déclinés dans un Projet Educatif Local, en lien avec le projet d'école. Les objectifs principaux visent à valoriser et soutenir les actions/initiatives du Conseil Municipal Jeunes, insérer les jeunes à la vie locale et associative, créer des liens avec la crèche/ l'école/ le collège, réfléchir à l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires.

Mardi 10 novembre, une dizaine de personnes se sont réunies pour le premier "comité de pilotage enfance jeunesse" : des représentants des structures accueillant les enfants (crèche, école, ALSH), des présidents d'associations (Culottes Courtes, Clap Club), des parents délégués, des élus et des Méjannais retraités avec une grande expérience dans ce domaine. Une seconde réunion a eu lieu le 12 janvier, en présence de jeunes.

Les actions retenues pour l'année scolaire 2015/2016 sont :

- Prix littéraire en lien avec l'ALSH, l'équipe enseignante, les Amis de la bibliothèque, et la crèche,
- Jardins familiaux : décorations, plantations, inauguration,
- Lien avec les « jeunes » de Méjannes (créer des évènements spécifiques)
- Skate parc,
- Illuminations : Noël en folie,
- Kermesse/grands jeux avec crèche et si possible l'école réunies,
- Etoile de Bessèges.



CMJ

Le 30 octobre 2015, le CMJ a organisé sa première manifestation : une soirée Halloween!

Après avoir fait quelques achats, les jeunes ont décoré la salle du bar de la mairie (masques de monstres, pierre tombale,....). Pour l'occasion, quelques pizzas avaient été commandées au restaurant l'Italiano, complétées par des courses à Utile. La soirée a été une réussite, même si les plus jeunes n'ont pu être tous présents.

Page facebook:

Les Jeunes De Mejannes Le Clap

Natura Conte

Aude Martin, notre conteuse méjannaise, propose, aux amoureux de randonnée et aux familles, un nouveau concept: une balade par mois à la découverte du patrimoine naturel et culturel de Méjannes. Pour les « mini pattes » un itinéraire adapté, des contes, des jeux, des créations, un goûter partagé rythment ces beaux moments de partage ... Pour que chacun y trouve son « conte »!

Contact: Aude 06 10 23 44 88 (adhésion annuelle famille: 10 euros)

Prochaine balade:

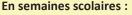
31 janvier - RDV : 14h à la Capitelle

Travaux école

Suite aux dramatiques évènements qui ont ébranlé la France en 2015, le plan Vigipirate a été renforcé. Afin de sécuriser l'entrée de l'école, un portail électrique avec sonnette et interphone a été installé pendant les vacances de Noël, pour un peu moins de 1 500 € TTC.

Ludothèque

Petits et grands, en famille ou entre adultes, Samy vous accueille pour redécouvrir le plaisir du jeu.



Mercredi après-midi 16h30-18h30 Samedi matin de 10h à 12h

Pour les vacances d'hiver et de printemps :

Samedi de 10h à 12h

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

lundi 28 mars de 10h à 18h.

(adhésion annuelle par famille : 5 euros)

Mi laine Mi coton

Chez Mi-laine Mi-coton, on tricote et on papote, on crochète et on caquette. Les petits à la peinture, et les grands à la couture. Si vous voulez vous amuser, n'hésitez pas et venez adhérer. **Ateliers pour enfants**.

Contact : Mylène 06 88 87 64 00



Club de football L'AS Cèze Football

Dans le cadre de la convention avec la mairie de Méjannes-le-Clap, Espace Gard Découvertes met à disposition les équipements au profit des animations méjannaises. C'est ainsi qu'un club de football a vu le jour grâce aux frères Charley, Tony et Tanguy, tous deux méjannais. Ils ont créé une équipe de joueurs de plus de 17 ans. Les plus

jeunes sont les bienvenus aux entraînements dans l'hypothèse d'une future équipe de jeunes.

Pour se renseigner et venir s'entraîner : enzoleo59@gmail.com 06 78 16 34 45 ou 07 87 15 02 42



Le 24 novembre 2015 s'est tenue la première réunion de la commission « Environnement et amélioration du cadre de vie ». Elus et habitants ont réfléchi à l'aménagement des jardins familiaux. Un tour du village a permis de prioriser les actions à mener. La projection du film « Demain », proposant des alternatives écologiques, économiques et pédagogiques, suivie d'un débat a eu lieu le 24 janvier. Quelques autres exemples d'actions menées :

Jardins Familiaux

Les 13 personnes ayant réservé leurs parcelles vont pouvoir commencer leur jardinage. Après un samedi passé à enrichir la terre avec le fumier récupéré dans la chèvrerie de la Ferme Pédagogique, puis un moment à parcelliser le terrain, ils vont pouvoir exercer leur activité.

Ces moments conviviaux, ont permis d'échanger sur les futurs projets de jardinage que chacun souhaite tester sur sa parcelle. Le règlement créé par le collectif spécifie les modalités d'attribution : il en ressort une volonté commune d'un grand respect de l'environnement. Les parcelles font entre 48 et 50 m². Une parcelle de 80 m² a été attribuée à l'école. L'arrosage sera effectué avec de l'eau de pluie récupérée par les toits de l'école et stockée dans des cuves souples.



Ce projet pourra être évolutif. Déjà 4 personnes supplémentaires seraient intéressées pour acquérir une parcelle, et les **idées fusent** pour compléter l'activité maraîchage : création d'un verger, d'hôtel à insectes, poulailler collectif

Le lieu sera inauguré au printemps, en partenariat avec l'école et la crèche.

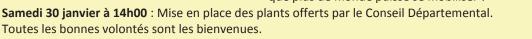
Les financeurs sont : la municipalité, le conseil départemental, la réserve parlementaire, les jardiniers.

Abonnement annuel: 40 €



Jardinage éco-citoyen

Le 16 décembre après-midi, la municipalité a mis à disposition un camion des services techniques afin de récolter le fruit du désherbage, de la taille et de l'arrachage des plantes indésirables. Une dizaine de méjanais(es), petits et grands, ont répondu à l'appel de la Mairie et ont redonné beauté au passage devant la crèche. Si le nombre n'y était pas, la bonne humeur et l'efficacité ont fait le reste! Pour la prochaine session, peut-être faudra-t-il envisager un samedi après-midi afin que plus de monde puisse se mobiliser!





Chenilles processionnaires

Vous avez pu remarquer que certains arbres du village sont porteurs de nids de chenilles processionnaires. Afin que tous ne soient pas envahis, nous vous demandons de couper les branches atteintes et de les brûler. Attention, ces nids sont très urticants, lors de la manipulation, nous vous recommandons de porter : des gants, des lunettes et un masque.

Face à ce fléau, la commune a décidé de lutter activement en coupant et brûlant les branches des arbres concernés.

Pourquoi se débarrasser des chenilles ?

1- Dégât des végétaux :

Selon l'essence et le type de peuplement, l'intensité des dégâts est très variable. Les arbres affaiblis (climat, station, ...) ou susceptibles de subir des défoliations répétées (cas des jeunes plantations) peuvent souffrir durablement de ces atteintes, et devenir moins résistants à des attaques d'ennemis de faiblesse tels que les scolytes ou le pissode.

2- Risques pour l'homme :

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous même peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. La survenue d'effets sanitaires n'implique donc pas nécessairement un contact direct avec les insectes. Les poils urticants des chenilles, se détachent facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée. Lorsque le poil se brise, la substance urticante et allergisante qu'il contient, la « thaumétopoéïne », se libère provoquant des démangeaisons très vives pouvant créer des érythèmes, des éruptions prurigineuses, des atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions

allergiques plus graves telles que les œdèmes de Quincke . **3- Risques pour les animaux :**

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes.

Dans un premier temps, ils couinent car ils ont mal, se mettent à baver, la langue gonfle et présente des tuméfactions avec un durcissement assez inquiétant. Sans soins, la langue peut virer au sombre voire violet, et une nécrose peut occasionnellement se produire.



RECENSEMENT

En métropole et dans les départements d'outre-mer, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organise, à compter du 21 janvier, le recensement 2015 sur un échantillon de la population correspondant environ à 9 millions de personnes (sur 8 000 communes).

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

Le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi votre participation est essentielle.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement aura lieu jusqu'au samedi 20 février.

Trois agents recenseurs (recrutés par la mairie) se présenteront chez vous et vous proposeront de vous faire recenser en ligne ou sur papier. Ils seront munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel.

Pour information, LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Mne Kaline Brocher 2016. Cachet de la mairie

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 'enquête de recensement a été prescrite poi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répond

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mme Michele Laurent a été désigné(e) comme agent recenseur.

AME comes le dap; B255 U



GAZ DE SCHISTE - Communiqué de presse des collectifs anti gaz de schiste

Les collectifs des 5 départements impactés par le permis de Montélimar (Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse et Hérault) invitent la population et les élus à se mobiliser

le dimanche 28 février 2016, à Barjac (Gard),

face au risque de réattribution du permis détenu par Total. Ce rassemblement sera l'occasion de rappeler au gouvernement l'exigence de rejeter toute possibilité de réattribution de ce permis et que soit interdit définitivement toute exploration et exploitation de gaz et pétrole de schiste ou autres hydrocarbures non conventionnels.

Contact presse: Paul Reynard 06 85 55 00 63 https://www.facebook.com/bassindales/posts/1009082309129890

PAROLE AUX MÉJANNAIS

La mairie souhaite donner un nom à la salle des fêtes communale. Vous pouvez proposer vos idées au secrétariat de la mairie!

L'association les Inkorrigibles, crée un groupe de travail pour faire des recherches sur l'histoire de Méjannes. L'objectif est de rechercher/compiler tous types de documents, trouver des personnes ressources, recueillir des témoignages, préparer une exposition/revue annuelle.

Toute personne intéressée et/ou ayant des ressources peut contacter : lesinkorrigibles@orange.fr

En cette période, riche en cadeaux et nourriture abondante, nos petits élèves ont consacré quelques séances de langage sur le thème de la condition des enfants dans le monde. A cette occasion, les cycles 1 et 2 ont visionné le film documentaire « Sur les chemins de l'école ». Après une longue discussion, le groupe des grandes sections a écrit des petites phrases destinées aux enfants du documentaire. Ce fut un moment d'échange touchant.

Adèle, 5ans, a écrit : « Ici, on a de la chance et moi je voudrais prendre soin de toi pour que tu sois heureux pour toujours »









Un début de saison dynamique !

Grâce aux différents acteurs de la vie à Méjannes (Office de Tourisme, associations et nombreux socioprofessionnels) de grands événements se profilent. En <u>janvier</u>, une traversée souterraine a eu lieu avec du rappel, des mains courantes, des tyroliennes, de l'escalade, tout cela organisé par **2Ô-outdoor**.

<u>Février</u> se fera aussi sportif avec l'arrivée de <u>l'Étoile de Bessèges</u> le <u>jeudi 4 février</u>; des animations sont prévues tout au long de la journée. Mais aussi un vide-grenier le samedi 6 avec le Clap Club, une soirée Saint-Valentin le samedi 13 au restaurant « Le Seven's », et des stages au Centre Équestre du 22 février au 4 mars, compléteront les événements du mois.

<u>Mars</u> suivra le rythme avec la rencontre sportive interfédérale du CDCO, « Entre Ciel et Terre », du dimanche 20 mars (possibilité que la manifestation soit décalée en automne 2016) et le weekend de Pâques sera destiné aux enfants et à leurs familles avec le Weekend National Famille Plus. L'Office de Tourisme vous concocte un beau programme avec théâtre, jeux en bois, jeux gonflables, chasse aux trésors, cinéma, spectacle, mikado géant, ... Un week-end festif autour du jeu! Une chasse aux œufs sera également organisée le lundi 28 par l'Association « Les Culottes Courtes ». LOGO FAMILLE +

<u>Avril</u> gardera le ton avec la 3ème édition du <u>Trail des Avens « Voyage au centre de la Terre » – une course au travers de la garrigue mais aussi des grottes et avens du plateau Méjannais – organisé les 2 et 3 avril par le Conseil Général et Espace Gard Découvertes.</u>

D'autres rendez-vous sont à ne pas manquer, comme les séances de cinéma mensuelles proposées par la Communauté de Communes « De Cèze Cévennes » en partenariat avec «Cinéco» : les dimanches 24 janvier, 28 février et 27 mars. Les films sont tous des films récemment sortis au cinéma comme « Star Wars – Le réveil de la Force », « Demain », « Le Voyage d'Arlo » ou encore « Nous trois ou rien ». Une fois le printemps installé, le marché du lundi matin reprendra et ce dès avril. Un programme riche et varié est prévu pour les vacances scolaires d'avril (du 2 avril au 1er mai), le programme sera prochainement disponible à l'Office de Tourisme et consultable sur le site Internet : www.tourisme-mejannes-le-clap.com à la rubrique « agenda ».